

Procès-verbal d'une ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES MEMBRES du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire tenue le 10 juin 2014, L'École des Ursulines, bâtiment du gymnase, situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

Mmes	Ginette Amiot	Trésorière (2016)
	Suzanne Dupuis	Administratrice (2015)
MM.	Tommy Byrne	Administrateur (coopté, 2015)
	Guillaume Marchand	Secrétaire (2015)
	Alain Samson	Président (2015)
	Éric Seney	Administrateur (2016)

Il y a quorum.

ABSENCES :

Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale
	Monique Savard	Administratrice (2015)
MM.	Marc-Antoine Doré	Administrateur (coopté, 2015)
	Gilles Piché	Administrateur (2016)

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme	Marianna Dubé Marquis	Secrétaire de rédaction
M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-haut, trois personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

- AGS-01-01 Ouverture de l'assemblée 19 h**
- AGS-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- AGS-01-03 Élections à un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier**
- Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidatures
 - Présentation des candidates
 - Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats et durée du mandat
- AGS-01-04 Levée de l'assemblée**

Note : l'assemblée spéciale sera suivie d'une assemblée régulière du conseil d'administration.

AGS-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Alain Samson, président, ouvre l'assemblée à 19 h.

AGS-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE MME GINETTE AMIOT DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC SENEY, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire adopte l'ordre du jour de l'assemblée spéciale des membres du 10 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

AGS-01-03 ÉLECTIONS À UN POSTE RÉSERVÉ AUX FEMMES QUI RÉSIDENT DANS LE QUARTIER

- **Présentation du déroulement des élections**

M. André Martel donne l'information sur l'élection. Un poste électif réservé aux femmes est à pourvoir.

- **Appel de candidatures et présentation des candidates**

Mme Alexandra Buthiaux dépose son bulletin de candidature et se présente. Aucune autre personne ne dépose un bulletin de candidature.

- **Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats et durée du mandat**

Comme elle est la seule candidate et que son bulletin de mise en candidature est conforme, M^{me} Alexandra Buthiaux est élue par acclamation. Le mandat de M^{me} Buthiaux se termine à l'assemblée annuelle de 2016.

AGS-01-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 19 h 05.



Alain Samson
Président